

ESG – INVESTIR DURABLEMENT

SERVICES

Délimitation: Définir l'ESG pour soi-même

La notion de durabilité est très variée. Nous vous aidons à définir votre compréhension de l'ESG et à élaborer des objectifs de durabilité qui correspondent aux idées de l'institution de prévoyance et qui sont conformes aux intentions de l'employeur.

Encadrement : le triptyque

Pour remplir le mandat légal explicite, la durabilité doit toujours être comprise dans le triptyque „rendement, risque, durabilité“. Nous vous aidons à harmoniser les critères ESG avec les autres exigences en matière de placements et à les ancrer sous forme de principes de placement.

Mise en œuvre: Outils et appels d'offres

Les portefeuilles durables se caractérisent par une bonne interaction entre différentes méthodes (notamment l'exclusion, l'intégration et l'engagement). Nous vous conseillons dans la définition de la combinaison optimale de méthodes et dans le choix de produits et de gestionnaires appropriés.

Communication et progrès

„Fais le bien et parles-en“. Nous vous aidons à définir et à présenter votre stratégie de durabilité, ainsi qu'à la contrôler et à la développer.

VOS AVANTAGE, NOTRE PROMESSE

Stratégie ESG optimisée sur le plan économique

Avec c-alm, ils obtiennent un portefeuille durable qui est optimisé sur le plan fondamental et économique et qui ne craint pas la comparaison avec la capitalisation boursière. Les opportunités de rendement sont mises en évidence.

Une mise en œuvre ESG judicieuse

De nombreux chemins mènent à des portefeuilles plus durables. En nous basant sur votre organisation de placement actuelle, nous élaborons avec vous une voie judicieuse vers plus de durabilité, sans pour autant jeter par-dessus bord les principes de placement éprouvés.

INTÉRESSÉ?



Dr. Alvin Schwendener
Partenaire
alvin.schwendener@c-alm.ch

